
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Depuis quelques lustres déjà, l'entrée dans la ville de Carhaix réserve une surprise au visiteur attentif : un panneau annonçant les horaires d'un culte protestant au centre évangélique de Koatilouarn. Certes, un second panneau, placé quelques mètres plus loin, ne manque pas d'annoncer la messe catholique à l'église Saint-Trémeur (fig. 1 et 1^{bis}) mais on ne pourra s'empêcher de penser que le second n'est là que parce qu'il y avait le premier... Un autre fait plaiderait également en faveur d'une personnalité religieuse originale : Carhaix fut la première ville de Bretagne à se doter d'un crématorium en 1988, ce qui, en son temps, ne pouvait être anodin. Il y aurait donc ici des formes spécifiques de distance avec la tradition catholique. Et elles seraient anciennes : au sortir de la Révolution déjà, le clergé carhaisien déplorait la tiédeur de ses ouailles qui se contentaient du strict minimum – la messe du dimanche et les Pâques – mais se passaient des vêpres et préféraient célébrer les fêtes des saints par des danses¹. En 1957, l'enquête de sociologie religieuse du chanoine Boulard révélait crûment l'étrange faiblesse de la pratique dominicale : seulement 35 % des femmes et 15 % des hommes, quand d'autres secteurs du Finistère en étaient encore à 90 %².

Rien d'étonnant, donc, à ce que le religieux soit largement absent de l'image que Carhaix donne aujourd'hui d'elle-même, comme en témoigne cet autre panneau,

-
1. En 1805, le curé concordataire de Carhaix détaille en ces termes les « désordres » de sa paroisse : « Le peuple de Carhaix est un peuple danseur. Il ne célèbre guère les fêtes des saints que par des danses. Il ne respecte pas le jour du dimanche et sous prétexte que, dans les diocèses voisins, il n'y a pas de réserve à danser publiquement le dimanche, il s' imagine qu'il n'y a pas de péché à le faire dans celui-ci. On se confesse très peu, on fait très peu de cas des vêpres. La ville est pleine de cabaretiens qui sont autant d'Antéchristes et d'ivrognes qui n'ont presque plus la figure humaine. » La diatribe, extraite d'une correspondance adressée à l'évêque (Arch. diocésaines Quimper, 1 P 24 (1/2), lettre du 16 décembre 1805) a souvent été citée, notamment par LE GALLO, Yves, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840*, Paris, Éditions ouvrières, 1991, t. I, p. 144-145.
 2. BRETON, Peter, « Nouveau seuil de détachement religieux et perspectives d'avenir. Réflexions d'un acteur de terrain en Centre-Finistère », dans TRANVOUEZ, Yvon (dir.), *Bretagne et religion, Visages du catholicisme* t. IV, Vannes, Skol-Uhel ar Vro/Institut culturel de Bretagne, 2020, p. 89-108. Peter Breton était curé de Carhaix au moment de la rédaction de ce texte.



Figure 1 – Carhaix, panneau annonçant les horaires d'un culte protestant au centre évangélique de Koatilouarn



Figure 1^{bis} – Carhaix, panneau annonçant l'horaire de la messe catholique à l'église Saint-Trémeur

touristique, apposé en 2005 (fig. 2) : l'amphore romaine, la maison du sénéchal, les Bonnets rouges et les Vieilles Charrues reflètent assez justement ce que notre temps veut retenir comme signifiant. Et l'historien de pointer des absences non moins riches de sens : La Tour d'Auvergne, dont le XIX^e siècle fit un héros patriotique propre à insérer la petite patrie dans la grande, ne parle plus guère dès lors que « [le] local ne se pense plus inséré dans la nation mais [...] prétend s'inventer tout seul en se référant au monde » (Alain Le Bloas³) ; de même, aucune référence n'est faite à un passé religieux qui a pourtant concouru, au moins autant que la fonction judiciaire et administrative dont la maison « du Sénéchal » est le symbole, à donner à Carhaix un rôle de capitale. Capitale modeste, certes, mais vraie fonction de commandement si l'on rappelle que la ville ne représentait qu'une toute petite unité démographique : 2000 habitants (sans Plouguer toutefois) au XVII^e siècle, très certainement moins au siècle suivant⁴.

3. LE BLOAS, Alain, *La gloire de La Tour d'Auvergne. Une histoire de l'admiration au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

4. HERVÉ, Armelle, *Étude démographique de Carhaix sous l'Ancien Régime, de 1693 à 1788*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire, Jean TANGUY (dir.), 2 vol., Brest, Université de Bretagne occidentale, 1991, p. 93.



Figure 2 – Carhaix, panneau touristique apposé en 2005

En termes de fonctions religieuses, la ville n'a certes pas d'évêché – ce qui marque un déclassement par rapport au lointain passé antique – mais elle n'en offre pas moins un équipement dense : une collégiale, une paroisse, un hôpital, pas moins de quatre couvents, plusieurs chapelles (fig. 3)⁵. Le congrès de septembre 2022 a été l'occasion d'envisager, sur le mode interrogatif, « Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles », avec le projet de prendre appui sur les travaux antérieurs⁶ et de les compléter par un retour aussi large que possible aux archives, celles-ci s'avérant d'une réelle richesse pour les deux derniers siècles de l'Ancien Régime⁷. Au fil des dépouillements, une attention particulière a été accordée à l'unique église de la ville – Saint-Trémeur – sans oublier pour autant les couvents *a priori*

5. J'adresse mes vifs remerciements à Julien Bachelier pour la réalisation des deux cartes 3 et 9.

6. Pour ces dernières années se détache la riche synthèse de CARLUER, Jean-Yves, « Carhaix à l'époque moderne (1532-1789) » dans Erwan CHARTIER (dir.), *Carhaix – Karaez. Deux mille ans d'histoire au cœur de la Bretagne*, Douarnenez, ArMen, 2005, p. 99-137 ; à signaler également l'enquête d'histoire sociale de LOUÉDEC, Patricia, *Paysage urbain et propriétaires carhaisiens sous le règne de Louis XIV*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire, Philippe JARNOUX (dir.), Brest, Université de Bretagne occidentale, 1996.

7. Pour l'essentiel aux Archives départementales du Finistère : fonds de l'église Saint-Trémeur (38 G), des Augustins (13 H), des Carmes déchaux (17 H), des Ursulines (34 H), des Augustines hospitalières (43 H).

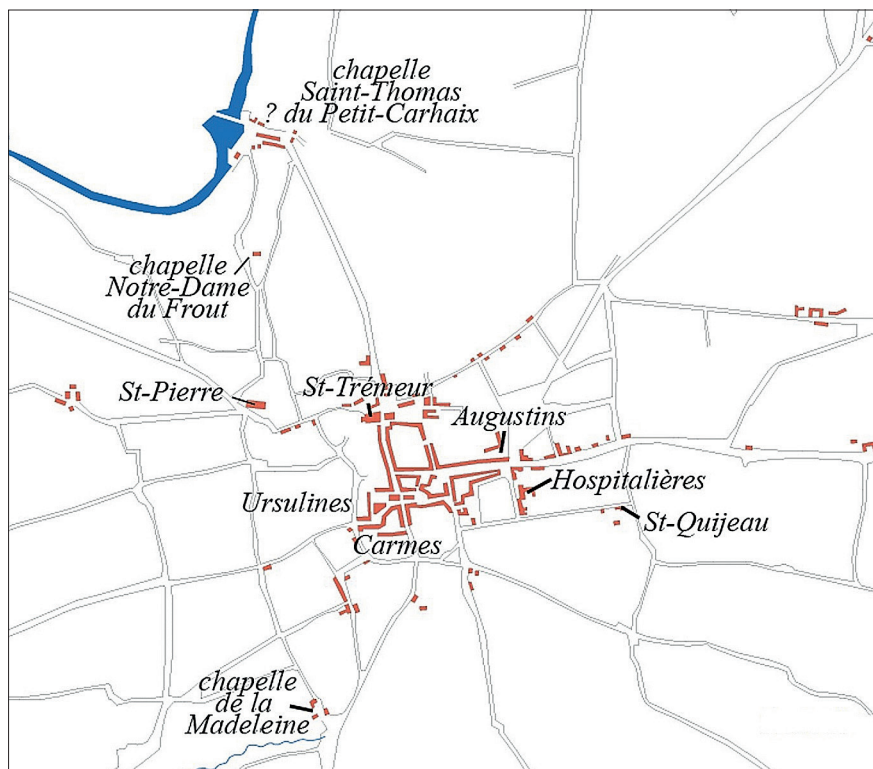


Figure 3 – Carhaix, plan avec indication des monuments religieux présents à la fin de l’Ancien Régime (réal. J. Bachelier)

mieux connus⁸. Notre objectif sera donc ici de tenter de prendre le « tonus » du catholicisme carhaisien des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècle : un authentique « Carhaix dévot » se laisse percevoir, en tout cas au ^{xvii}^e siècle, mais dans une configuration religieuse urbaine assez atypique, et non sans fragilités annonciatrices du détachement ultérieur.

8. Sur l’histoire religieuse de Carhaix, demeurent tout à fait précieux les travaux de JÉGOU du LAZ (comtesse), « Carhaix. Son passé, ses châteaux célèbres et ses anciens monastères », *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XIX, 1898-1, p. 242-264, 417-426 ; 1898-2, p. 32-41 ; 1899-1, p. 17-33, 409-425 ; ainsi que ceux de l’abbé Antoine Favé qui seront cités ci-après.

Paroisse, collégiale et trèves : une configuration religieuse atypique

À première vue, la situation de Carhaix n'offre rien que de très classique par rapport à d'autres villes bretonnes. L'église de la ville, Saint-Trémeur, dépend d'une autre église qui est paroissiale, celle de Plouguer : Carhaix dépend donc de Plouguer, comme Rostrenen de Kergrist-Moëlou, La Guerche de Rannée, etc. En réalité, la situation carhaisienne ne correspond pas vraiment au schéma où la ville est une trêve de la paroisse rurale plus ancienne, dont l'église se situe à plusieurs kilomètres dans la campagne. Ici, les deux églises de Saint-Trémeur et de Saint-Pierre sont voisines, comme le montre la vue perspective issue des planches du président de Robien (fig. 4). À droite, se reconnaît le profil – inchangé dans ses grandes lignes – de Saint-Pierre de Plouguer que Robien qualifie de « paroisse ancienne », faisant écho à la « vieille église » dont parlaient les Carhaisiens d'Ancien Régime⁹ ; à quelques dizaines de mètres seulement, à l'est, se dresse l'église Saint-Trémeur de Carhaix, église de la

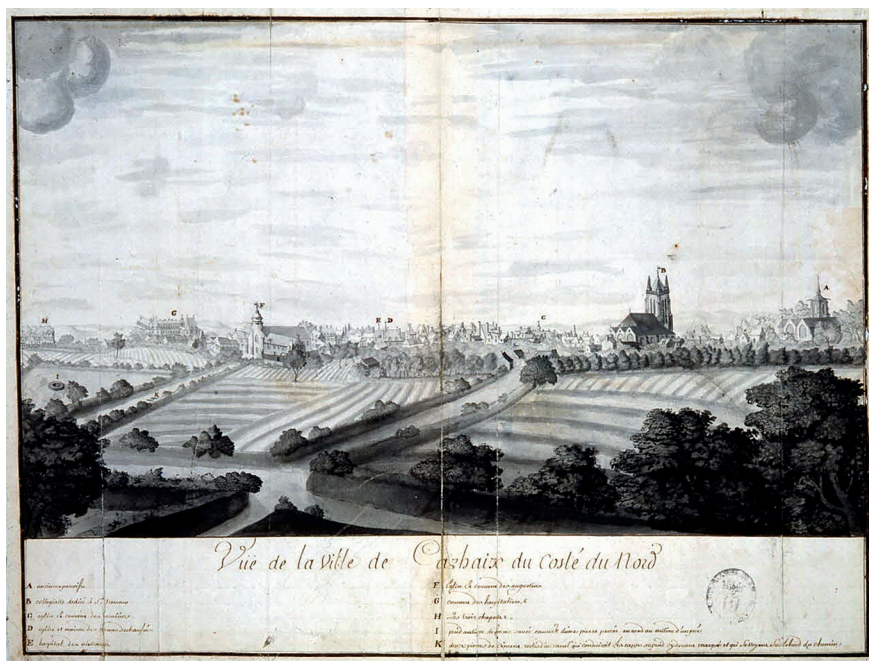


Figure 4 – Carhaix, vue perspective issue des planches du président de Robien (Bibliothèque de Rennes-Métropole, Ms 310, planche II, 33 [v. 1756])

9. Ainsi dans des actes de fondation de 1593, 1616 ou 1640 (Arch. dép. Finistère, 38 G 25).

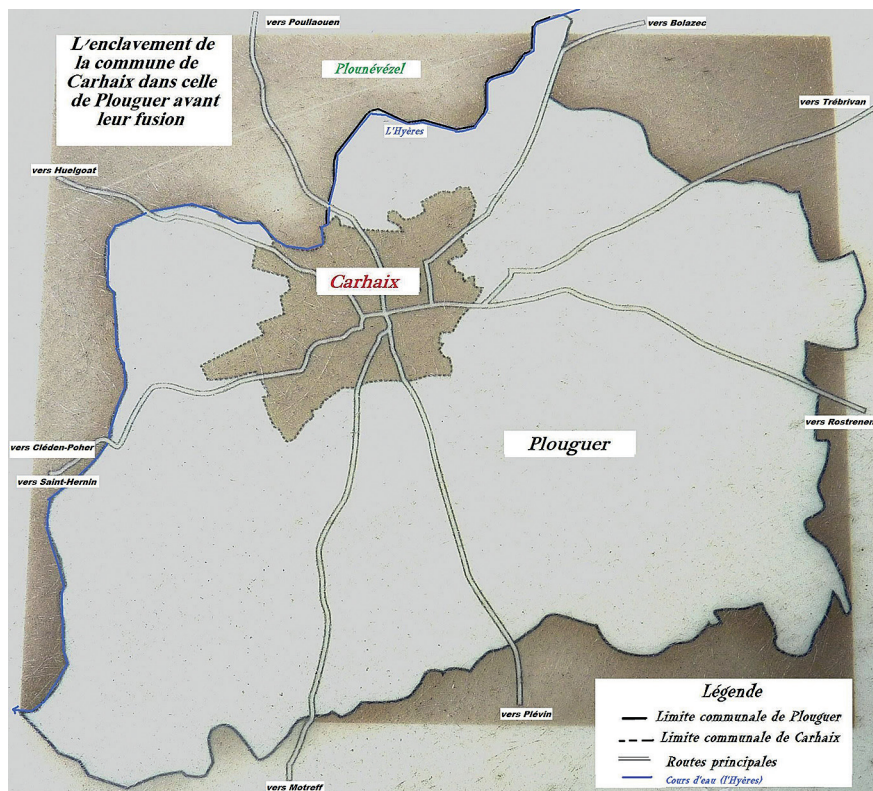


Figure 5 – L'enclavement de la commune de Carhaix dans celle de Plouguer avant leur union (réal. H. Moreau)

ville qui ne doit surtout pas être qualifiée de trêve¹⁰. Saint-Trémeur est une collégiale où siège un chapitre de chanoines, mais où se tient également un service paroissial aussi complet qu'à Plouguer : grand-messe, baptêmes, mariages, enterrements. Spatialement, les territoires qui dépendent de l'une et de l'autre sont imbriqués, dans des limites qui sont celles des futures communes distinctes, avant la fusion de 1956 (fig. 5) : en droit, Carhaix est dans Plouguer mais il serait presque aussi légitime de dire que Plouguer est dans Carhaix, ne serait-ce que parce que le presbytère où réside le recteur de Plouguer se trouve dans la ville¹¹. L'imbrication est donc permanente, y compris au plan juridique. Le chef de la paroisse est le recteur de Plouguer mais

10. Les archives n'emploient jamais ce terme de trêve pour Saint-Trémeur, contrairement à Saint-Quieau ou Treffrin qui le sont authentiquement.

11. Depuis le début du XVII^e siècle au moins (LOUÉDEC, Patricia, *Paysage urbain...*, op. cit., p. 72-73).

celui-ci est également chargé du culte paroissial à Saint-Trémeur, cette fois en tant que « vicaire perpétuel » du chapitre (puisque ce dernier demeure « curé primitif » en vertu des droits du prieuré dont il est l'héritier). En pratique, pour préserver les droits des uns et des autres et garantir un fonctionnement viable, un compromis s'est instauré anciennement : les chanoines choisissent un vicaire perpétuel issu de leurs rangs.

Malgré sa dépendance formelle par rapport à Plouguer, la ville de Carhaix présente un fonctionnement religieux très autonome, avec ses propres registres paroissiaux, son cimetière, sa fabrique, son corps politique – qui ne se distingue guère de la communauté de ville avant 1740¹² – ses registres fiscaux distincts. La société de la ville diffère profondément de la paroisse paysanne : les artisans, commerçants et gens de loi qui la peuplent s'identifient massivement à Saint-Trémeur et presque jamais à Saint-Pierre. L'église de la ville est, il est vrai, monumentale, comme le suggère toujours sa tour (1529-1535), seul élément conservé dans la reconstruction du XIX^e siècle. De l'église ancienne ne nous sont parvenues que quelques représentations, toutes centrées sur la tour, à l'exemple de la gravure publiée par Taylor et Nodier¹³ en 1846 et du dessin contemporain (1843) de Marant-Boissauveur (fig. 6)¹⁴. Les volumes de l'église nous apparaissent plus nettement dans la vue perspective du président de Robien (vers 1756) et le plan de Carhaix en 1772¹⁵ (fig. 7). L'ancien Saint-Trémeur juxtaposait trois nefs ouvrant sur les « trois chœurs » mentionnés dans les comptes de fabrique¹⁶. À dire vrai, les archives anciennes font mention d'un nombre bien plus élevé de « chœurs » – près d'une

12. Le registre de délibération ouvert en 1728 (Arch. dép. Finistère, 38 G 8) mentionne la présence conjointe des « anciens marguilliers fabriques et autres Messieurs tant de la communauté que du clergé ». La première mention d'une « assemblée du général de la paroisse de Plouguer Carhaix » sans référence à la communauté de ville date du 29 mai 1740 mais la distinction n'est probablement qu'une façade institutionnelle, la plupart des délibérants de la paroisse étant également membres de la municipalité. Une délibération du 14 septembre 1788 parle de « MM. du corps politique qui sont en même temps et presque tous de celui du Magistrat » (*ibid.*, 38 G 11). Plusieurs affaires, relatives en particulier aux travaux à l'église Saint-Trémeur, attestent de la poursuite d'une large cogestion jusqu'à la veille de la Révolution.

13. « A. Mayer, del ; V. Petit, lith. », dans TAYLOR, Justin, NODIER, Charles, CAILLEUX, Alphonse de, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Bretagne*, Paris, 1846 (gravure non paginée). Le calvaire du cimetière y fait également l'objet d'une gravure spécifique, de même que la porte sculptée des épisodes de la vie de saint Trémeur.

14. La gravure de Taylor et Nodier figure le calvaire aux apôtres (disparu) beaucoup plus près de l'église qu'il ne l'était réellement, comme en attestent le cadastre de 1819 et le dessin de Marant-Boissauveur où il n'apparaît pas. J'adresse ici mes vifs remerciements à M. Francis Cabon qui a autorisé la reproduction de ce dessin, publié dans DELOUCHE, Denise et GUIGON, Philippe (dir.), *Félix Marant-Boissauveur. Album breton*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 246-247.

15. Conservé à la Médiathèque de Quimper, fonds breton, Fi 44.

16. Ainsi en 1614 : « Pour tendre les trois cœurs de lad. esglise » (Arch. dép. Finistère, 38 G 12).



Figure 6 – Marant-Boissaveur, Carhaix, ancienne église de Saint-Trémeur, dessin (col. privée)

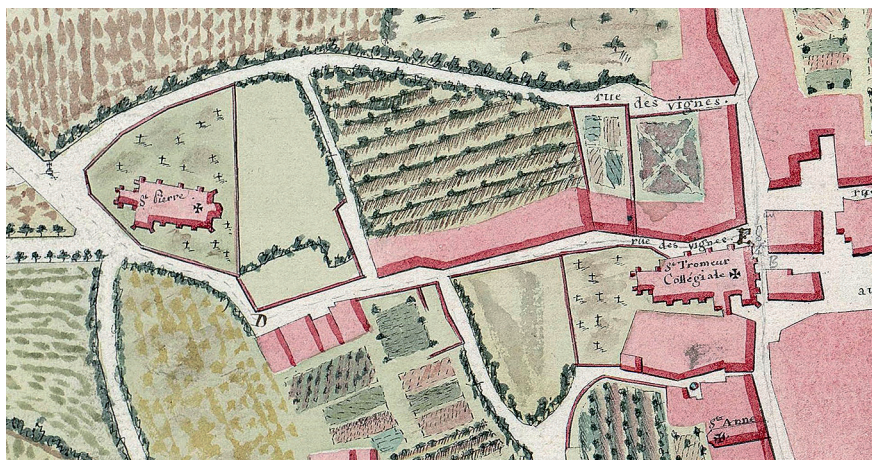


Figure 7 – Carhaix, plan, 1772 (Médiathèque de Quimper, fonds breton, Fi 44)

dizaine sous différents patronages aux XVII^e et XVIII^e siècles¹⁷ – mais le terme est utilisé dans un sens très extensif pour désigner des chapelles latérales ou des autels particuliers. La multiplication de ces dénominations atteste combien l'église était appropriée par les différents corps de la société urbaine : chanoines, paroisse mais aussi confréries de métier actives, en particulier Saint-Éloy érigée pour les métiers du métal en 1643¹⁸ et Saint-Crépin pour les métiers du cuir¹⁹. L'ensemble trouve place à l'abri d'une vaste toiture dont l'entretien (ardoises, plomb...) occasionne des frais régulièrement portés dans les dépenses de la fabrique, bien avant que le tonnerre ne vienne découronner la tour en 1725²⁰.

Dans une telle configuration, la question se pose évidemment de la manière dont coexistent, en un même lieu, les offices de la collégiale et le service paroissial. Une transaction de 1645²¹ précise les droits respectifs du chapitre et du vicaire perpétuel : lors des dimanches et fêtes, ce dernier célèbre la messe au maître-autel mais en semaine, la préséance revient aux chanoines ; le vicaire perpétuel célèbre également les baptêmes, mariages et enterrements, les chanoines ne le faisant qu'à son défaut. L'église Saint-Trémur n'est donc pas divisée en deux parties distinctes, le chœur étant réservé aux chanoines et la paroisse se logeant comme elle peut dans une partie de la nef ou une chapelle latérale²². À Carhaix, le chœur servait aux uns et aux autres mais il n'en était pas moins clos par un jubé ou un chancel. Le XVII^e siècle ne paraît pas avoir supprimé cette clôture, comme cela se faisait couramment alors dans les églises paroissiales : elle fut conservée et peut-être renforcée, des travaux

17. Sont ainsi cités les chœurs de Saint-Corentin, Saint-Antoine, le Rosaire, Saint-Jacques, Saint-Mathieu, Saint-Yves, Notre-Dame de Pitié, Saint-Eloy, Saint-André (« Notice sur Carhaix », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie [de Quimper et Léon]*, 1904-1905, p. 28-97). D'autres encore sont apparus lors de cette recherche : Saint-Louis, par exemple, mentionné dans une fondation du 17 octobre 1657 (*ibid.*, 38 G 25).

18. « Maîtres mareschaulx, celliers, cerruriers et cloustiers de ceste ville de Carhaix », précise-t-on en 1683 (*ibid.*, 38 G 5). Elle est, de loin, la mieux connue grâce aux archives qu'elle a laissées, exploitées par Favé, Antoine, « Bourgeois et gens de métier à Carhaix », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1898, p. 229-247. Sa belle série de comptes (1647-1727) étant aujourd'hui incommunicable, je ne l'ai pas intégrée à la présente recherche.

19. Elle rassemble les tanneurs du Petit de Carhaix et les cordonniers de la ville. Voir également Favé, Antoine, « Bourgeois... », art. cité, p. 323-327, qui analyse notamment des comptes qui ne paraissent plus repérables. Les Arch. diocésaines de Quimper conservent cependant un compte de cette confrérie pour l'année 1719 (15 AA 02/6).

20. « Après que le tonnerre avoit tombé sur la tour » (Arch. dép. Finistère, 38 G 15, compte de 1725-1726). En 1770, deux des « pyramides » de la tour – comprenons les clochetons d'angle – s'écroulent et doivent être remontés (*ibid.*, 38 G 9, délibération du 11 février 1770).

21. Publiée, avec une indication de cote aujourd'hui obsolète, dans la « Notice sur Carhaix », art. cité, p. 36-37.

22. Il en va ainsi à la collégiale de Rochefort-en-Terre ainsi que dans la plupart des cathédrales bretonnes qui sont toutes – sauf Rennes – le siège d'une ou plusieurs paroisses.

y étant mentionnés en 1665²³. L'enjeu du chœur clos était sans doute d'autant plus vif que le chapitre était d'ampleur modeste, comme c'est le cas le plus fréquent en Bretagne²⁴. En nombre, le « collège » de Carhaix ne compte qu'un prieur et quatre chanoines, qui prélèvent les dîmes de la ville²⁵ et de la campagne de Plouguer. Le prieur (à la nomination du roi et longtemps non-résident²⁶) en retient la plus grande part (7 à 800 livres en 1665, selon Colbert de Croissy²⁷), les quatre chanoines se partageant le reste en quatre lots égaux, ce qui laisse 200 livres à chacun, mais sur lequel doit être prélevée, depuis 1690, la portion congrue du vicaire perpétuel et de son « curé », c'est-à-dire son vicaire²⁸. Le revenu du chanoine carhaisien, même augmenté de droits de présence et d'un éventuel casuel, demeure donc modeste.

Les chanoines ne sont pourtant pas la totalité du personnel cléricale de Saint-Trémeur car l'église emploie de nombreux autres prêtres. Très tôt, les dispositions portées dans les actes de fondation de messe laissent apparaître, comme célébrants possibles, « le vicaire, chanoines et autres prestres du cœur de saint Trémeur²⁹ ». Pour désigner le vivier d'ecclésiastiques gravitant autour de la collégiale ou de la paroisse, les dénominations ne manquent pas : « autres supposts du chœur³⁰ », « curistes³¹ », « prebtres de lad. esglise », « chapelains » lorsqu'ils sont détenteurs d'une chapellenie... mais il n'est pas certain que les Carhaisiens distinguaient toujours clairement les statuts. Du reste, le chapitre avait peu d'existence propre : les chanoines résident en ville mais n'ont pas de maisons prébendales. De même, aucun registre de délibérations capitulaires ou aucun compte spécifique ne nous

23. L'inventaire des titres de la fabrique en 1670 mentionne un « marché de l'entrée du cœur de ladite église Saint-Trémeur » en date du 25 mars 1665 (Arch. dép. Finistère, 38 G 27).

24. Exception faite de deux grosses collégiales urbaines, Notre-Dame de Nantes et Saint-Guillaume de Saint-Brieuc (CHARLES, Olivier «, Séculiers et réguliers. Le monde des chanoines en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime », *Les cahiers de Beauport*, n° 12, 2007, p. 37-47).

25. Dans la ville, la dîme se lève sur le lin, le chanvre, les pois et les légumes.

26. En 1776, il s'agit d'un clerc tonsuré local qui se destine à la prêtrise (Arch. dép. Finistère, B 547, mémoire en faveur du chapitre de Carhaix dans le procès qui l'oppose à Pierre Le Parc, curé de Treffrin, 21 août 1776).

27. Colbert de Croissy écrit qu'« il est le fils de l'apothicaire de la reine » : Étienne d'Anse, abbé de Doudeauville, chanoine de la Sainte-Chapelle et futur aumônier du roi. Son père, Michel, était venu d'Espagne dans la suite d'Anne d'Autriche au début du XVII^e siècle (JARNOUX, Philippe, POURCHASSE, Pierrick, AUBERT, Gauthier (éd.), *La Bretagne de Louis XIV ; Mémoires de Colbert de Croissy, 1665 et Béchameil de Nointel, 1698*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 175).

28. Voir l'état dressé par l'un des derniers chanoines, Louis Jégouic, devant les administrateurs du district de Carhaix en janvier 1791 (« Notice sur Carhaix », art. cité, p. 52-59).

29. La mention est relative à une fondation de 1672 figurant dans l'inventaire des titres de 1703 (Arch. dép. Finistère, 38 G 27).

30. Le terme est utilisé en 1616 (fondation de messire Charles Huet, *ibid.*, 38 G 25).

31. Le terme, pour « choriste », se rencontre en 1621 (fondation de Magdelaine Olymant, mentionnée dans l'inventaire des titres de 1670, *ibid.*, 38 G 27).

est parvenu : c'est la fabrique de Saint-Trémeur, confiée à deux trésoriers laïcs, qui gère le tout, y compris la levée des rentes attachées à l'église³². En fait, il faut considérer les chanoines comme la clef de voûte d'un système plus large qui, à Carhaix comme dans beaucoup de villes bretonnes (Fougères, Vannes...³³), permet d'entretenir un certain nombre de prêtres natifs de la cité ou des alentours. Ces derniers se partagent les revenus des dîmes, des messes de fondation, du casuel, avec des titres variés : chanoines, chapelains, « prêtres du chœur »..., sachant que ces différents statuts peuvent permettre des promotions internes au gré des charges qui se libèrent³⁴. Dans ce même vivier se recrutent le recteur de Plouguer et vicaire perpétuel de Carhaix – qui tend, comme ailleurs, à être qualifié de « recteur » au XVIII^e siècle³⁵ – et les « curés » qui l'assistent, tant dans la ville de Carhaix que dans les trèves de Saint-Quijeu ou Treffrin. Que beaucoup de recteurs soient issus de familles locales, en plein XVIII^e siècle encore³⁶, ne saurait donc surprendre : tout le système ecclésiastique urbain est conçu pour permettre la transmission locale des bénéfices, sans que les tutelles extérieures – le pape et l'évêque dans le cas des chanoines de Carhaix – n'y interfèrent habituellement³⁷.

Le tout forme un clergé assurément nombreux pour une agglomération de 2000 habitants, d'autant que les Augustins assurent probablement certains ministères

32. Le chanoine Jégouic parle à ce sujet, en 1791, de « leur confiance dans les trésoriers qu'ils nommaient de concert avec les Messieurs de cette ville » (« Notice sur Carhaix », art. cité, p. 55).

33. Sur ce point, je me permets de renvoyer à PROVOST, Georges, « La ville religieuse », dans ANDRIEUX, Jean-Yves (dir.), *Villes de Bretagne. Patrimoine et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 68-85. Saint-Léonard et Saint-Sulpice de Fougères sont ainsi dotées de deux collèges de sept chapelains originaires de la ville (RESTIF, Bruno, « Religion et cultures », dans BACHELIER, Julien (dir.), *Histoire de Fougères*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 104, 115). À Saint-Patern de Vannes, la « communauté » compte en 1700 six prêtres en plus du recteur et du curé, qui se partagent les fondations et le service paroissial. Voir CHAFFIN, Charlotte, *La paroisse Saint-Patern de Vannes en 1700*, dactyl., mémoire de master 1 d'histoire, Georges PROVOST (dir.), Université Rennes 2, 2017.

34. Dresser la liste des chanoines par prébende est mission impossible en l'absence de registre de secrétariat : on ne les repère que de manière ponctuelle dans tel ou tel acte de baptême, mariage ou sépulture, ce qui interdit le plus souvent de savoir les années de début et de fin d'exercice de la charge. Voir ici le précieux « tableau des desservants » dressé par HERVÉ, Armelle, *Étude démographique...*, *op. cit.*, annexes, tableau n° 2.

35. L'ordonnance royale de janvier 1686 a autorisé les vicaires perpétuels à prendre la qualité de « curé », donc de « recteur » en Bretagne.

36. Au XVIII^e siècle, deux Veller se succèdent comme recteurs, Jean de 1731 à 1742 puis Louis-François de 1742 à 1757. Le fait qu'ils baptisent respectivement huit et cinq neveux et nièces suffirait à trahir leur origine carhaisienne (HERVÉ, Armelle, *Étude démographique...*, *op. cit.*, p. 13).

37. « Présentateur : l'alternative – Collateur : l'ordinaire », note M^{re} Conen de Saint-Luc dans son carnet de visites pastorales (Arch. diocésaines Quimper, 6 AA 13, p. 87). L'alternative signifie que la dévolution du bénéfice relève du pape ou de l'évêque en fonction du mois où la charge est demeurée vacante : mais dans la grande majorité des cas, les bénéfices se transmettaient directement, par résignation d'un titulaire à l'autre.

en ville, non sans querelles de juridiction avec le clergé de Saint-Trémeur³⁸. La densité de l'équipement religieux, dès la fin du xvi^e siècle ne peut donc faire de doute, bien avant que ne se manifestent les premiers signes de la Réforme catholique.

Un authentique « Carhaix dévot » au xvii^e siècle

Les archives carhaisiennes laissent percevoir une vague dévote qui n'a rien à envier à celle de bien d'autres villes bretonnes. Tout d'abord par la précocité de sa chronologie puisqu'elle est perceptible bien avant l'arrivée des nouveaux couvents qui ne s'effectue pas avant les années 1640. Sans doute la dynamique de réforme n'est-elle pas très nette chez les Augustins, le seul couvent mendiant existant à cette date dans la ville³⁹ : en France (contrairement aux pays méditerranéens), les Augustins sont généralement bien moins engagés que Dominicains, Carmes et Franciscains, et le couvent de Carhaix ne paraît pas faire exception à la règle. Sous réserve d'une exploitation plus fouillée des archives du couvent, le début du xvii^e siècle paraît surtout occupé à la réparation des dégâts occasionnés lors des troubles de la Ligue : les frères multiplient les requêtes auprès de la municipalité ou des états de Bretagne pour obtenir une aide financière à partir des deniers d'octroi sur les boissons⁴⁰.

Par contraste, la réforme religieuse éclôt plus volontiers à Saint-Trémeur même s'il est toujours délicat d'en identifier les premiers signes dans la mesure où c'est souvent notre regard rétrospectif qui les caractérise comme tels. La collégiale n'a évidemment pas attendu l'après concile de Trente pour déployer une riche vie culturelle. Les plus anciens comptes de fabrique en sont la preuve pour l'année 1570⁴¹, en particulier au moment de la Fête-Dieu. La fête du Sacre voit la fabrique faire venir des sonneurs et des tambours. Le décor de la collégiale est tout particulièrement soigné, jusqu'aux herbes odoriférantes et même un premier « tabernacle » qui doit être une sorte de reposoir posé sur le maître-autel. Dès cette date, la dévotion eucharistique semble un trait saillant de la vie liturgique à Saint-Trémeur, ce qui livre à coup sûr la clé du retable étudié ici même par Didier Jugan⁴². Au vu d'une telle intensité, on comprend le traumatisme qu'ont pu constituer les violences et

38. Une querelle éclate notamment en 1693 au sujet d'une inhumation : JÉGOU du LAZ (comtesse), « Carhaix... », art. cité.

39. Sur le couvent aux Temps modernes, *Ead.*, *ibid.*

40. Arch. dép. Finistère, 13 H2, requête aux états de Bretagne, vers 1655 ; *ibid.*, 13 H3, relations avec la communauté de ville 1635-1650. L'église s'équipe toutefois d'un retable dès 1641 pour la somme de 2640 livres (*ibid.*, 13 H2, procès-verbal fait par le sénéchal de Carhaix, 13 décembre 1641).

41. *Ibid.*, 38 G 12.

42. Cf. p. 137-168.

la profanation de la collégiale au cours des guerres de la Ligue⁴³. Une fois passé le temps des troubles, la détermination à rétablir la piété eucharistique ne se comprend que mieux. Les comptes de fabrique de 1614 montrent qu'à cette date, le Sacre de Carhaix et son octave ont retrouvé tout leur éclat, le clergé revêtant pour l'occasion des ornements spécifiques⁴⁴. Les fêtes de Pâques sont, avec la Toussaint, l'autre sommet de l'année liturgique à Saint-Trémeur : les dépenses de la fabrique intègrent les nuitées du gardien assigné à la surveillance des trésors et ornements exposés jour et nuit dans l'église, à la lueur de chandelles de suif⁴⁵. Cette même année 1614 encore, la « filerie »⁴⁶ du 2 juillet attire les processions des paroisses rurales voisines.

La Réforme catholique induit cependant des novations et pas seulement la restauration de pratiques anciennes. Elle peut se repérer assez sûrement à un certain nombre d'inflexions clairement tridentines à partir des dernières années du XVI^e siècle. Quatre au moins peuvent être observées à Saint-Trémeur. La première est l'insistance sur le respect dû au Saint-Sacrement à travers l'apparition de nouveaux objets ; la lanterne et les deux cierges accompagnant le prêtre portant le viatique, d'une part ; la lampe ardente devant le tabernacle, d'autre part (l'une et l'autre font l'objet de trois fondations concertées les 13 et 14 avril 1621⁴⁷). Une même insistance sur les formes visibles du sacré s'applique simultanément à la dévotion mariale : la sonnerie quotidienne de l'*Angelus* est fondée par demoiselle Marie Lohou en 1618⁴⁸. Le souci accru de « décence » liturgique est un autre accent tridentin : dès 1593, René Euzénou, chanoine de Quimper issu de l'une des familles de seigneurs locaux, crée une rente en vue de financer le chant de l'Épître et de l'Évangile à la grand-messe, et il fait également don d'objets liturgiques, dans l'intention probable de compenser les pertes occasionnées par les mises à sac successives⁴⁹ ; dans le même esprit encore, l'orgue est mis en état en 1613⁵⁰. Ces mêmes années 1600-1620 s'accompagnent également d'un souci de gestion matérielle plus rigoureuse : les trésoriers

43. BOURDE de LA ROGERIE, Henri, « Prise de Carhaix en 1590 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXV, 1898, p. 255-271. La mémoire du fait demeure très durable : le chanoine Jégouic rappelle encore en 1791 qu'« en 1590, la ville fut pillée, l'église de Saint Trémeur, c'est-à-dire la collégiale, profanée » (« Notice sur Carhaix », art. cité, p. 57-58).

44. L'importance du Sacre de Carhaix a été relevée, voici un siècle, par ROLLAND, L., abbé, « Inventaire de Saint-Trémeur (Carhaix), 7 octobre 1627 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVIII, 1899, p. 145-153.

45. Arch. dép. Finistère, 38 G 12.

46. Renderie (collecte) de fil, donné au profit de la fabrique.

47. D'après les inventaires de titres de 1670 et 1703 (*ibid.*, 38 G 27).

48. *Ibid.*, 38 G 25, fondation du 12 août 1618.

49. Maître René Euzeno[u], sieur de Blezrin, fait don des objets suivants : « petit podz d'argeant avecque paix et platine d'argeant doré et un custode et corporaulx quest en son coffre à Kimpercorentin et une aube non encore béniste » (*ibid.*, 38 G 25, acte de fondation, 23 octobre 1593).

50. Les comptes de fabrique de 1613-1614 (*ibid.*, 38 G 12) détaillent longuement les travaux du facteur Bitter.

de 1615 font recopier tout un ensemble d'actes notariés dans l'objectif de consolider la perception des rentes ; le registre ouvert à cette occasion sert ensuite à transcrire diverses fondations, déclarations, etc.⁵¹. L'esprit nouveau inspire enfin des règlements, destinés notamment à définir les relations entre chapitre et clergé paroissial : le premier, apparemment disparu, est établi en 1627⁵².

Ces différents indices permettent d'avancer que la pénétration de la Réforme catholique à Carhaix se fit d'abord Saint-Trémeur, avant de déboucher sur une réelle « vague dévote » à l'échelle des élites de la ville. Le mouvement des fondations pieuses jusqu'en 1680⁵³ (fig. 8) s'avère ici très probant : pas moins de 44 fondations à Saint-Trémeur, soit infiniment plus qu'aux Augustins⁵⁴.

Tous les fondateurs sont peu ou prou des notables : seigneurs locaux souvent détenteurs de charges dans les justices du lieu (sénéchaussée ou cours seigneuriales), officiers, bourgeoisie parfois en marche vers la noblesse. Un tel milieu correspond classiquement à celui où se recrutent les milieux porteurs de la Réforme catholique dans bien des petites villes. À Carhaix, une famille mérite particulière mention tant son rôle paraît central, celle des Olymant. Les archives permettent de dater le début de son émergence à la fin du xvi^e siècle. À cette date, ses membres appartiennent à la modeste bourgeoisie de robe, en tant que greffier ou juges de juridictions seigneuriales. Le mariage de Guillaume Olymant, greffier de la ville, avec Catherine de Kerneguez, héritière de l'une des principales seigneuries de Plouguer, signale un premier tournant⁵⁵. Fait prisonnier par les royaux lors de la prise de Carhaix en septembre 1590, Guillaume Olymant, sieur du Launay, est libéré grâce à la cotisation des notables de la ville qui permet de constituer sa rançon⁵⁶. L'affirmation sur la

51. *Ibid.*, 38 G 25.

52. « Copie... d'un acte passé entre le vicaire, chanoines et prestres de Carhaix portant le règlement de l'office divin, datté du 28^e aout 1627 » (dans l'inventaire des titres de 1703, *ibid.*, 38 G 27).

53. Le mouvement est établi à partir de *ibid.*, 38 G 25 (titres de fondation, 1615-1665) et *ibid.*, 38 G 27 (en particulier l'inventaire des titres en 1703).

54. Même si ces derniers réussissent en 1672 à capter une fondation initialement destinée à Saint-Trémeur, la fondatrice préférant le couvent parce que les religieux y ont fondé une confrérie des Agonisants (*ibid.*, 13H 11, testament et fondation de Marguerite Le Bleiz, dame de Pencrec'h, 15 janvier 1672).

55. Ce mariage noue également une alliance avec la famille de Perrier (mère de Catherine de Kerneguez), qui me semble devoir être distinguée des Perrien, seigneurs de Kergoët, dont il sera question ci-après au sujet des Carmes déchaux : la confusion, qui remonte à la comtesse Jégou du Laz, tend à majorer le caractère étroitement familial du noyau dévot carhaisien.

56. De nombreuses sources en attestent (en particulier une clause du contrat de fondation de Claude de Kerneguez en 1595, Arch. dép. Finistère, 38 G 25). Le rôle exact de Guillaume et René Olymant lors des événements de 1590 demeure, en revanche, mal connu : la présentation qu'en donnent leurs descendants au xviii^e siècle, pour arguer de leur fidélité ancestrale au roi et solliciter des charges ou des titres, ne peut certainement pas être prise pour argent comptant (BOURDE de LA ROGERIE, Henri, « Prise de Carhaix... », art. cité). Je remercie Philippe Hamon et Hervé Le Goff pour les informations qu'ils m'ont transmises.

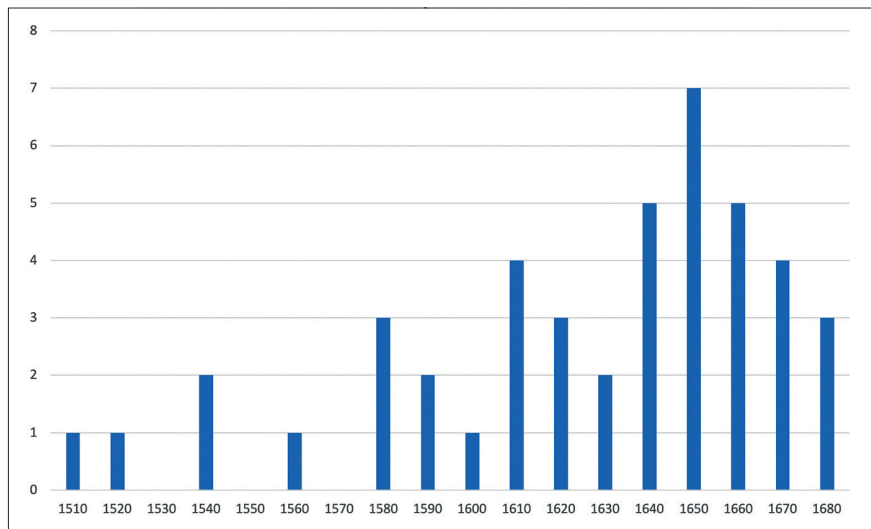


Figure 8 – Le mouvement des fondations pieuses à Saint-Trémeur, 1510-1680 (réal. G. Provost)

scène carhaisienne se renforce aux générations suivantes avec l'accès aux charges de procureur du roi (1670) puis de bailli à la sénéchaussée de Carhaix (1689). À cette date, une branche de la famille parvient à la noblesse et prend le nom d'Olymant de Kerneguez (1676)⁵⁷. Cette trajectoire sociale sans faute s'accompagne d'un impressionnant activisme religieux, impliquant frères, sœurs et cousins : enquêter sur la Réforme catholique à Carhaix, c'est rencontrer, à chaque pas, des Olymant. Sans préjuger de leur sincérité religieuse, comment ne pas présumer une stratégie concertée d'investissement de la cité ?

- 1571 : Pierre Olymant est trésorier de Saint-Trémeur⁵⁸.
- 1588 : René Olymant et Guillaume Olymant obtiennent une tombe à Saint-Trémeur⁵⁹.
- 1589 : Jeanne Olymant passe un acte prônial avec la fabrique de Saint-Trémeur⁶⁰.
- 1596 : René Olymant, sieur du Bourgerel, notaire royal, fonde une messe au couvent des Augustins, où la chapelle Notre-Dame-de-Lorette lui devient prohibitive⁶¹.

57. COËNT, Jean-François, « Famille Olymant de Kerneguez », *Kahier ar Poher*, n° 12, juin 2004, p. 28-30.

58. D'après le préambule du compte de fabrique de 1570 (Arch. dép. Finistère, 38 G 12).

59. Acte prônial du 24 juillet 1588, mentionné dans l'inventaire des titres (*ibid.*, 38 G 27).

60. D'après l'inventaire des titres de 1703 (*ibid.*, 38 G 27).

61. Fondation du 3 décembre 1596, résiliée en 1602 mais renouvelée par le même René Olymant le 31 juillet 1605 (*ibid.*, 13 H 11).

- 1615 : René Olymant [le même que le précédent], notaire royal et procureur, est trésorier de Saint-Trémeur⁶².
- 1616 : Yves Olymant est chanoine et vicaire perpétuel de Saint-Trémeur⁶³.
- 1621 : Magdelaine Olymant fonde le port de la lanterne devant le Saint-Sacrement⁶⁴.
- 1627 : François Olymant, chanoine et vicaire perpétuel, sollicite, de concert avec la communauté de ville, la fondation de la confrérie du Rosaire à Saint-Trémeur. Celle-ci est érigée par les Dominicains de Morlaix⁶⁵.
- 1633 : Michel Olyment, dame de Kerharo, fonde une rente en faveur de la confrérie du Rosaire⁶⁶.
- 1640 : MM. de Rochcaezre et Olymant fondent à Saint-Trémeur et à Saint-Pierre une chapellenie que l'on dira « des Olyments »⁶⁷.
- 1644 : Marie Olymant, dame de Kerharo, fonde le couvent des Ursulines de Carhaix et y devient religieuse⁶⁸.
- 1646 : Marie Olymant, dame de Kerharo, est inhumée dans le chœur de Saint-Trémeur⁶⁹.
- 1648 : Guyonne Olymant fonde « pour ayder à l'entretien de la lampe devant le Saint-Sacrement »⁷⁰.
- 1657 : Guyonne Olymant, dame du Bourgerel (sœur du chanoine et vicaire perpétuel François), fonde une messe hebdomadaire à perpétuité en faveur de la confrérie du Rosaire érigée à Saint-Trémeur, où elle obtient une tombe « dans le cœur du Rosaire⁷¹ ».

Les engagements des « Olyments » confirment le rôle central de Saint-Trémeur comme foyer du Carhaix dévot, mais ils n'ignorent pas les fondations monastiques qui en sont l'autre versant. Après les Ursulines en 1644, les Augustines hospitalières s'installent en 1663 puis les Carmes déchaux en 1677. Pour une ville de cette

62. D'après l'inventaire des titres de 1703 (*ibid.*, 38 G 27).

63. D'après l'acte de fondation de Messire Charles Huet (3 *ibid.*, 8 G 25).

64. D'après l'inventaire des titres de 1703 (*ibid.*, 38 G 27).

65. *Ibid.*, 38 G 24, acte de fondation, 10 septembre 1627 (document publié par Antoine FAVÉ, « Le Rosaire à Carhaix », *Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 1898, p. 691-693, 726-728, 739-740, 821-823).

66. Arch. diocésaines Quimper, 15 AA 02/6, fondation du 19 janvier 1633.

67. Arch. dép. Finistère, 38 G 25, fondation du 17 janvier 1640.

68. Sur le couvent en particulier, JEGOU DU LAZ (comtesse), « Carhaix... », art. cité ; MOAL, François, « Le couvent des Ursulines à Carhaix (1644-1708) », *Bulletin de l'Association bretonne*, vol. 110, 2002, p. 169-188.

69. Mère de POMMEREU, *Chronique de l'ordre des Ursulines*, 1^{re} partie, Paris, 1673, p. 411-416 [p. 412].

70. Arch. dép. Finistère, 38 G 25, fondation, 22 juillet 1648.

71. *Ibid.*, 38 G 25, fondation, 24 septembre 1657.

taille, la chronologie de ces établissements n'a rien de retardataire : Carhaix eut ses Augustines avant Lannion ou Fougères qui étaient bien plus peuplées. Avec quatre établissements réguliers dont trois créations tridentines, l'urbanisme de la cité est durablement déterminé par ces enclos monastiques qui la ceinturent au midi (fig. 9). Les Ursulines s'implantent au sud-ouest, se constituant progressivement un très vaste enclos que signalent encore aujourd'hui les grands bâtiments reconstruits au XIX^e siècle. Le sud-est est, pour sa part, le domaine des Augustines que les Carhaisiens qualifient plus volontiers d'Hospitalières, en privilégiant leur fonction sociale. Lorsque la ville de Carhaix les appelle en 1657, les premières religieuses s'installent à Saint-Antoine, sur le site du très modeste hôpital dont elles doivent améliorer le fonctionnement⁷². Ce premier séjour à l'extérieur à la ville ne dure guère : elles ne tardent pas à pénétrer dans la cité, d'abord à Sainte-Anne (rue Brizeux actuelle) puis, en 1663, à leur emplacement définitif sur l'actuelle place de La-Tour-d'Auvergne. Entre les deux couvents féminins, une place demeurait disponible : les Carmes déchaussés en prennent possession en 1677. Tard venus dans la ville, ces religieux étaient déjà présents depuis plus de trente ans dans la campagne de Saint-Hernin, où Toussaint de Perrien – époux de la désormais célèbre Louise de Quengo⁷³ – les avait accueillis sur sa seigneurie de Kergoët. Dans un site agreste, les religieux avaient relevé la chapelle Saint-Sauveur et bâti un modeste couvent. Le choix d'un tel lieu semblait pertinent dans les années 1640, alors que la peste rôdait et que les ordres religieux cherchaient des implantations secondaires pour « désaier » les malades des couvents urbains. Mais au bout de quelques années, les inconvénients de ce site quasi érémitique pesèrent aux religieux, d'autant que la peste se faisait moins menaçante. À terme, les frères gagnèrent la ville de Carhaix dont ils construisent, en 1677, le quatrième et dernier couvent⁷⁴. On pourra remarquer qu'à deux reprises, la ville a attiré des fondations qui ne s'y trouvaient pas originellement, en particulier la seconde qui n'y était nullement destinée : sans doute est-ce là l'une des forces du Carhaix dévot.

72. CROIX, Alain, *La Bretagne au XVI^e et XVII^e siècles. La vie, la mort, la foi*, 2 vol., Paris, Maloine, 1981.

73. COLLETER, Rozenn, PICHOT, Daniel, CRUBÉZY, Éric (dir.), *Louise de Quengo. Une Bretonne du XVII^e siècle. Archéologie, anthropologie, histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & Société », 2021.

74. GUÉZENNEC, Marie, « Les établissements de l'ordre des Carmes à Saint-Hernin et à Carhaix », *Kahier ar Poher*, n° 29, juin 2010, p. 34-39 (à actualiser par COLLETER, Rozenn, PICHOT, Daniel, CRUBÉZY, Éric (dir.), *Louise de Quengo...*, *op. cit.*, p. 151-154). Si l'on peut parler de transfert du personnel monastique (les frères de Carhaix continuent, du reste, à assurer un office dominical à la chapelle de Saint-Hernin), il n'en va pas tout à fait de même en termes juridiques et financiers car c'est au couvent des Carmes déchaux de Rennes (fondé en 1690) qu'échut une partie des rentes du couvent de Saint-Hernin, en particulier la seigneurie du Grannec en Landeleau ; ce qui explique la conservation de ses archives aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.



Figure 9 – Carhaix, plan avec indication des établissements religieux fondés lors de la Réforme catholique (réal. J. Bachelier)

Le milieu qui porte ces fondations monastiques diffère cependant de celui qui est à l'œuvre à Saint-Trémeur. Certes, les acteurs de ces nouveaux couvents intègrent toujours des familles locales, à commencer par les inévitables Olymant, en la personne de Marie, veuve du seigneur de Kerharo et du Brunot, qui fonde les Ursulines en 1644 et y devient religieuse. À cette date, la famille a poursuivi son ascension : le fils de la fondatrice est alors lieutenant du roi à Carhaix, ce qui ne saurait nuire, particulièrement dans une ville royale. Mais l'établissement d'un tel couvent suppose de mobiliser des réseaux aristocratiques, qui dépassent de loin la cité et soient à même de lui valoir des vocations solides, de généreuses donations et de puissantes protections. Les nouvelles Ursulines de Carhaix excellèrent à établir de telles connexions, comme en témoigne avec éclat le registre des « Annales » aujourd'hui conservé au couvent des Ursulines de Beaugency⁷⁵. Plus que d'Annales, il s'agit du « livre de la secrétairerie et sacristie [du] couvent, ou l'on met les autres

75. Archives générales des Ursulines de l'Union romaine (Beaugency), fonds provenant du couvent de Carhaix, « Annales », 1644-1728, non coté. Les Ursulines revenues à Carhaix au XIX^e siècle demeuraient en possession de ce document qui trouva refuge, après leur expulsion en 1905, au couvent de Caen ; ces dernières années, il a rejoint le couvent de Beaugency, devenu lieu unique de conservation des Archives des Ursulines de l'Union romaine pour les provinces de France, Belgique et Espagne. Le document a déjà été publié en grande partie par JÉGOU du LAZ (comtesse), « Carhaix... », art. cité, puis par MOAL, François, « Le couvent des Ursulines... », art. cité (en particulier l'enquête menée en 1655 sur l'expérience mystique vécue au couvent). Grâce à M^{me} Anne-Sophie Delannoy, que je remercie, j'ai pu accéder à la totalité du registre qui s'avère précieux pour mesurer l'étendue du réseau relationnel du couvent au XVII^e siècle.

dons et legs pieux qu'on y fait⁷⁶ ». Tenu régulièrement jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, il énumère les acquisitions foncières, les chantiers de construction des bâtiments ou du retable de la chapelle (œuvre de Guérin, de Redon⁷⁷), les fondations de messes, les arrivées ou départs de sœurs... Les mentions les plus récurrentes ont cependant trait aux donations faites en faveur du couvent, de la part des religieuses ou de leurs familles : sommes d'argent, vases sacrés, chandeliers, lampes d'argent, ornements liturgiques, tapisseries... En regard de ces prodigalités, le registre est bien discret sur l'apostolat spécifique des Ursulines : ce n'est qu'en 1678, après trente-quatre ans de présence, que la secrétaire signale l'ouverture des « classes externes » pour apprendre à lire aux petites filles du quartier⁷⁸, alors même qu'il s'agit là du quatrième vœu propre à la congrégation de Paris dont dépendait la maison de Carhaix. À l'évidence, l'objectif prioritaire du registre était tout autre. Une intention constante s'y devine, par-delà la variété des notations : faire état des liens du couvent avec les familles aristocratiques, surtout si celles-ci sont de haute extraction et de grand prestige. Moricette de Ploeuc, marquise de Carman, de Montgaillard et du Tymeur, pose ainsi la première pierre du couvent en 1652 et fait don d'un calice d'argent qui lui vaut le titre de « bienfaitrice ». Plusieurs donateurs appartiennent aux sommets de la noblesse provinciale, à l'exemple de Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, ou encore du premier président au parlement de Bretagne Henry de Bourgneuf de Cucé et de son épouse, Calioppe d'Argentré : la première supérieure, Louise d'Argentré, leur est manifestement très proche, au point de porter en religion le nom de Sœur Calioppe de Saint-Henry. Il apparaît donc que les premières décennies du couvent bénéficièrent de soutiens bien plus haut placés que les Olymant ou les juges de Carhaix (au demeurant très présents). Les Ursulines tiennent également à garder la mémoire des bienveillances plus ordinaires que leur a témoignées « la noblesse de ce quanton⁷⁹ » en proposant carrosses et litières aux religieuses en déplacement. À partir des années 1680, donations et mentions se raréfient : le couvent n'est-il pas maintenant solidement établi ? Le registre perd alors sa justification première, si bien que sa tenue régulière peut s'interrompre après 1708⁸⁰.

76. *Ibid.*, p. 27.

77. *Ibid.*, p. 25 (1685-1687).

78. *Ibid.*, p. 23.

79. *Ibid.*, p. 21.

80. Deux des ultimes notations trahissent des glissements significatifs : en 1711, l'évêque de Quimper donne l'autorisation « que chacune des religieuses est [*sic*] son linge marqué pour ce garantir de contracter des infirmité », ce qui veut dire que la préoccupation sanitaire l'emporte désormais sur le principe de l'usage communautaire ; en 1716 est enregistrée la dernière donation : « une garniture de bouquets pour les deux autels », donnée par la religieuse sacristine sur « sa petite rante », soit une portion de sa pension dont elle garde l'usage personnel, une pratique qui se banalise au XVIII^e siècle.

Une même articulation entre grandes familles et élites locales se vérifie chez les Augustines hospitalières, bien que la documentation soit ici plus ténue. Ici, les nobles de haute lignée sont les du Chastel de Kerlech : grande famille de noblesse léonarde mais possessionnée au Rusquec, en Loqueffret, ce qui n'est certainement pas étranger à son ancrage carhaisien. La famille ne comptera pas moins de trois religieuses, dont la fondatrice du couvent. Quant aux seigneurs locaux, il s'agit ici des Kerampuil dont on connaît l'importance à Carhaix : leur absence totale dans le registre des Ursulines laisse supposer une logique de présence distincte et probablement quelque peu rivale. Chez les Hospitalières, la famille de Kerampuil est fortement représentée : la seconde supérieure (soit la première « de Carhaix » puisque la première était venue de Vannes) et plusieurs religieuses.

De la collégiale aux couvents féminins, le « Carhaix dévot » s'impose donc comme une réalité indéniable, articulée à des réseaux extérieurs sans être, pour autant, « parachutée ». À partir du noyau des notables dévots, la ferveur peut gagner une société plus large. Dans son testament de 1658, « honorable femme » Estiennette Le Guern⁸¹ demande ainsi à être inhumée au « grand cœur » de l'église des Augustins où elle fonde une messe hebdomadaire pendant l'année qui suit sa mort ; et d'égrener ensuite la répartition de ses legs pieux :

- à Saint-Trémeur et à la confrérie du Rosaire qui y est érigée, 9 livres par moitié ;
- à l'église de Plouguer, 60 sols ;
- à la chapelle de Saint-Quijeu, 60 sols ;
- à la chapelle Saint-Pierre, 60 sols ;
- à la chapelle Sainte-Anne de l'Hôtel-Dieu, 3 livres ;
- à la chapelle de Saint-Antoine, 6 livres ;
- à la chapelle de la Magdeleine, à la chapelle Saint-Thomas, à la chapelle Notre-Dame du Frouit, 20 sols chacune ;
- aux Ursulines, 6 livres ;
- aux Carmes déchaux de Saint-Sauveur, 9 livres ;
- aux Capucins de Morlaix et Quimperlé, 100 livres de beurre ou 25 livres ;
- à Notre-Dame de Cléden⁸², 6 livres ;
- aux chapelles de Notre-Dame du Mur et de Saint-Roch en Cléden, un écu ;
- à Messire Pierre Le Castrec son directeur⁸³, 9 livres.

Émargent ainsi, chez une testatrice de petite notabilité bourgeoise, la totalité, ou peu s'en faut, des institutions religieuses de la ville. De ce mouvement dévot très collectif, la mission organisée à Carhaix par le père Maunoir en 1674 est sans doute le point d'orgue. Nous la connaissons par un extrait de la vie de M. de Trémaria,

81. Arch. dép. Finistère, 13 H 11, testament, 21 octobre 1658.

82. L'église de Cléden-Poher est le grand pèlerinage marial du pays de Carhaix.

83. Il s'agit d'un prêtre de la ville, qui n'est pas chanoine.

« second » du missionnaire à qui il avait fait valoir l'intérêt du projet « à cause des grandes nécessités de cette ville et des pays voisins⁸⁴ » :

« On commença cette œuvre de Dieu au commencement de septembre [1674]. Vingt-cinq missionnaires y travaillèrent l'espace d'un mois avec fruit extrême et des bénédictions singulières du ciel. L'on y fit deux fois la semaine la conférence à soixante prêtres de Carhaix et des paroisses voisines. On y érigea une congrégation d'artisans. Messieurs de la justice, les bourgeois et les artisans y montraient une piété à faire des confessions générales et à entendre la parole de Dieu⁸⁵. »

Quatre ans avant Lamballe ou Moncontour, Carhaix se trouve ainsi dotée d'une « congrégation mariale » selon le modèle jésuite expérimenté dans les collèges : celle-ci réunit des dévots laïcs prêts à un engagement sensiblement plus fort que dans les confréries traditionnelles. Point ici de sociabilité festive mais une piété domestique régulière, des offices en commun dûment indulgenciés (en particulier pour les congréganistes défunts) voire un contrôle disciplinaire pouvant déboucher sur des sanctions⁸⁶. Chaque congrégation s'ajustait à la sociologie de la ville : à Carhaix, elle fut avant tout une congrégation d'artisans qui perdura jusqu'à la Révolution. En 1695, la ville accueille de nouveau une vingtaine de missionnaires de divers horizons, bretonnants et francophones, auprès de qui le père Boschet glana de nombreux témoignages sur le père Maunoir dont il écrivait la biographie⁸⁷.

Vers 1700, le tableau religieux de Carhaix n'est donc pas sans éclat. La dévotion eucharistique fleurit toujours à Saint-Trémeur : si nous ne savons rien, faute de sources, de la confrérie du Saint-Sacrement entrevue en 1670⁸⁸, un « dais neuf » est acquis en 1691⁸⁹ et l'inventaire des ornements de la fabrique mentionne en

84. QUEINNEC, Hervé (éd.), *Vie de Monsieur de Trémaria, prêtre séculier et missionnaire* [attribuée au P. Maunoir], Pabu, À l'ombre des mots, coll. « Histoire religieuse », 2022, p. 99-100.

85. *Id.*, *ibid.*

86. Les archives de la congrégation (Arch. dép. Finistère, 38 G 22-23) se limitent à un registre de comptes (1773-1777) et un cahier de délibération (1756-1789) qui ne traite que de la réception des directeurs ou d'affaires temporelles. Seul le noyau dirigeant de la congrégation y figure, qui semble distinct des notables présents au corps politique de Saint-Trémeur et à la municipalité de Carhaix.

87. BOSCHET, R. P., *Le parfait missionnaire ou la vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, Paris, J. Anisson, 1697, avertissement (n.p.). Sans doute s'agit-il moins d'une mission paroissiale que d'une « réunion de travail » réunissant des spécialistes de ce type d'apostolat autour de M. de Bragelonne, archidiacre d'Avranches, et également de Jean Leuduger, scolastique de Saint-Brieuc dont Boschet écorche le nom et la fonction (« M. Dugué, théologal de Saint-Brieuc »).

88. Elle ne nous est connue, outre la mention qui en est faite au lendemain de la Ligue (voir ici même la contribution de Didier Jugan), que par un « mémoire du rolle des freres quy sont en la confrairye du Saint Sacrement de lautel, [...] datté du 8^e juin 1670 ». Porté dans l'inventaire des titres de 1670 (Arch. dép. Finistère, 38 G 27), celui-ci ne nous est pas parvenu.

89. *Ibid.*, 38 G 14.

1702 un « porte-sacre vermeil doré représentant la figure de la tour⁹⁰ », soit le clocher de Saint-Trémeur... plus que jamais identifié au Saint-Sacrement. Aux fêtes de Pâques, la collégiale s'orne d'un reposoir que les comptes de fabrique qualifient de « paradis » en 1711⁹¹. Gardons-nous, pourtant, de forger de la capitale du Poher une image trop séraphique. Le contrepoint des archives judiciaires est ici précieux, en particulier un dossier exhumé par Fañch Roudaut dans les procédures de la sénéchaussée en 1676⁹² qui nous vaut un déballage d'une étonnante crudité sur les pratiques amoureuses et sexuelles de célibataires appartenant à la petite bourgeoisie locale, deux ans seulement après le passage du père Maunoir... Il n'en reste pas moins qu'à la fin du xvii^e siècle, l'équipement religieux de Carhaix est aussi complet qu'il peut l'être dans une ville du temps : comment rendre compte, alors, du décrochage ultérieur ?

Les prémices d'un décrochage au xviii^e siècle

L'évolution du xviii^e siècle mérite une analyse attentive, que les archives permettent de plus en plus finement après 1750. Les effectifs des différents couvents, saisis à quelques moments privilégiés, dessinent d'emblée la tendance.

Date	Augustins	Carmes déchaux	Ursulines	Augustines hospitalières
1665 ⁹³	12	12 (à Saint-Hernin)	30	8
1720 ⁹⁴			48	31
1768 ⁹⁵	9	3		
1790 ⁹⁶	4	2	19	25

90. *Ibid.*, 38 G 28.

91. *Ibid.*, 38 G 15.

92. ROUDAUT, Fañch, « *Ayaouic*. Sexe et violence à Carhaix en 1676 », dans Alain CROIX, André LESPAGNOL, Georges PROVOST (dir.), *Église, éducation, Lumières. Histoires culturelles de la France. En l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 371-377.

93. Bib. mun. de Poitiers, ms. 337, Annexes Colbert de Croissy, f° 100-108. Je remercie Philippe Jarnoux qui m'a communiqué ces précieuses données.

94. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1195, déclarations des Hospitalières et des Ursulines en réponse à la demande de l'intendant, 1720. Le document a été partiellement publié par BERNARD, Daniel, « État du monastère des Ursulines de Pont-Croix en 1720 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LII, 1925, p. 41-43.

95. BnF, Commission des réguliers, ms. Fr 13858, diocèse de Quimper.

96. BERNARD, Daniel, « Le clergé régulier dans le Finistère en 1790 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXV, 1938, p. 3-57 [p. 3-6, 27-29].

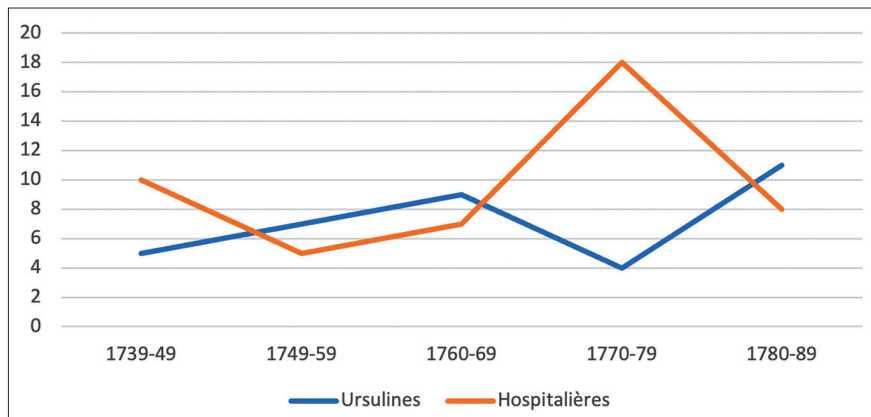


Figure 10 – Mouvement des professions chez les Augustines et les Hospitalières de Carhaix (1740-1789)

NB. Le chiffre des Ursulines pour la décennie est sous-estimé car le premier registre de professions conservé commence en 1744.

Passons sur l'accablante courbe des maisons masculines : pour les religieux contemplatifs, la tendance du XVIII^e siècle est trop universellement négative pour que quelque conclusion puisse en être tirée qui soit propre au milieu carhaisien⁹⁷. Plus alarmante est, sans nul doute, l'ampleur du recul qui frappe le couvent des Ursulines sachant que les maisons féminines bretonnes, fortes de leur rôle social accru dans l'enseignement ou la santé, parviennent généralement à se maintenir au XVIII^e siècle, même si c'est à un niveau inférieur à l'apogée situé généralement vers 1680-1720.

À Carhaix (fig. 10), les Hospitalières bénéficient d'un recrutement exceptionnel dans les années 1770, alors que l'hôpital accueille de nombreux militaires⁹⁸ ; les Ursulines, malgré la reprise des années 1780 tuée dans l'œuf par l'interdiction des vœux en 1790, connaissent en revanche un recul particulièrement prononcé qui n'a pas d'équivalent dans les couvents de la même famille religieuse en Léon et Cornouaille⁹⁹. En 1720, la supérieure parlait déjà d'une communauté déclinante car le couvent ne comptait que 48 religieuses alors qu'il en avait abrité jusqu'à 60 ; il n'y

97. Par ailleurs, le couvent des Carmes déchaux avait toujours été d'effectif très modeste.

98. Le registre des hospitalisés (Arch. dép. Finistère, 43 H 9, 1737-1791) montre que l'hôpital, qui ordinairement accueille des femmes de Carhaix et des alentours, se convertit à peu près totalement en hôpital militaire durant les périodes de conflit. Sur la situation de l'établissement vers 1780, voir également Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1275.

99. Provost, Georges, « Les Ursulines en Léon et Cornouaille aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, 1989, p. 247-268.

en a plus que 19 à la veille de la Révolution. Un tel recul s'éclaire par la sociologie du recrutement. Dans pratiquement tous les couvents documentés par les archives, le XVIII^e siècle voit les grands noms – si présents quelques décennies plus tôt – se raréfier, le relais étant pris par des milieux moins relevés, appartenant à la moyenne bourgeoisie ou à l'artisanat et à la paysannerie aisée. Carhaix n'y fait pas exception. Aussi bien chez les Ursulines que chez les Hospitalières dont les registres de professions sont conservés à partir des années 1740, les milieux fournisseurs du siècle précédent ne sont plus vraiment là, qu'il s'agisse de la haute noblesse provinciale ou des grandes familles locales qui ne sont plus aussi présentes¹⁰⁰. Les Olymant brillent désormais sous d'autres cieux : en 1737, le fils du dernier bailli de Carhaix est admis parmi les pages du roi avant de décéder l'année suivante. Le recrutement des Ursulines, massivement roturier¹⁰¹, ne s'opère pratiquement que dans les campagnes de Haute-Cornouaille¹⁰² (fig. 11). Avec deux entrées seulement, l'apport de la ville elle-même est des plus restreints, en particulier celui des notables qui tiennent le haut du pavé au XVIII^e siècle. La bourgeoisie de judicature, présente à la sénéchaussée et à la communauté de ville, domine également la fabrique et le corps politique de Saint-Trémeur, dont les délibérations s'ornent des habiles paraphes des Veller, Le Guillou, Launay, Le Dissez... soit le patriciat carhaisien du XVIII^e siècle¹⁰³.

Quelle fut la contribution de ces familles aux vocations sacerdotales et religieuses ? Certains de ces noms se retrouvent au pied des autels ou à l'ombre des cloîtres. Les Veller, cette famille d'origine flamande arrivée au début du XVII^e siècle¹⁰⁴, sont particulièrement bien représentés avec deux chanoines-recteurs successifs entre 1731 et 1757, la fondatrice de la confrérie de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de Jésus établie chez les Ursulines en 1715¹⁰⁵ et plusieurs Hospitalières. En 1776, les Hospitalières reçoivent également les vœux définitifs de deux demoiselles de Kerjégu, filles du lieutenant du roi à Carhaix, et l'évêque de Quimper vient pour l'occasion présider la cérémonie. De tels exemples témoignent assurément de la continuité de l'élan du siècle précédent mais ils ne sauraient, à eux seuls, assurer un relais :

100. Jean-Yves Carluer le fait remarquer (« Carhaix... », art. cité, p. 126-127).

101. Sur 49 actes de prise d'habit ou de profession entre 1744 et 1789, seuls 4 parents de religieuses sont pourvus d'une épithète aristocratique, soit 8,16 % ; 27 parents portent des épithètes « bourgeois » (55,11 %), 18 n'en ont aucun (36,73 %). Voir PROVOST, Georges, *Les couvents des Ursulines en Léon et Cornouaille aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire, Jean QUÉNIART (dir.), Université Rennes 2, 1986.

102. Arch. dép. Finistère, 34H 1 et 2. Le tropisme plus oriental qu'occidental de l'aire de rayonnement du couvent ne reflète-t-il pas une géographie plus structurelle, celle de la sénéchaussée de Carhaix ?

103. CARLUER, Jean-Yves, « Carhaix... », art. cité.

104. CAOUEN, Jérôme, « Des Flandres à Carhaix. Les Veller », *Kahier ar Poher*, n° 47, décembre 2014, p. 22-29.

105. Archives générales des Ursulines, archives de Carhaix, « Annales », p. 43, établissement de la confrérie par Marie-Joseph Veller, 28 juin 1715. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus inspire les dernières fondations de 1727 et 1728 (fin du registre, non paginée).

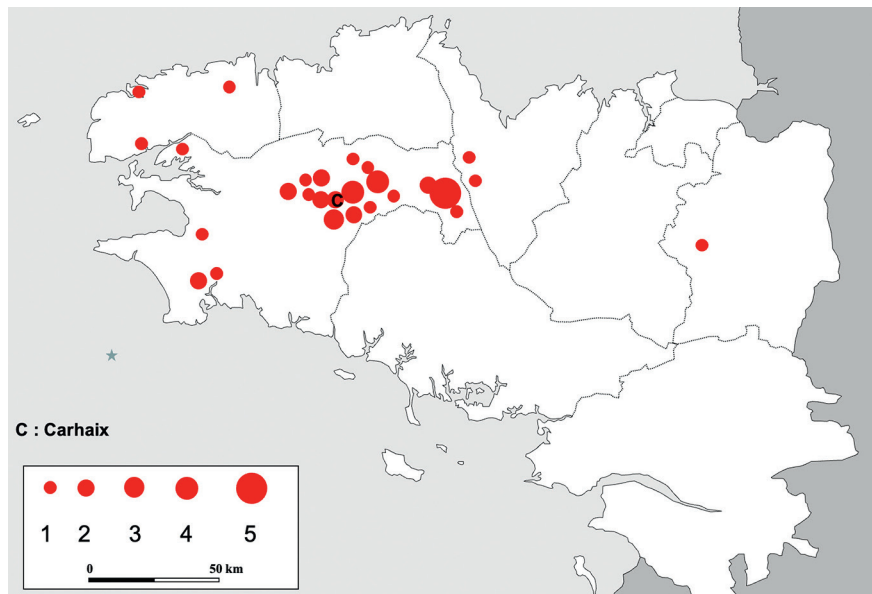


Figure 11 – Aire de recrutement des Ursulines de Carhaix, 1744-1788 (réal. G. Provost)

la plongée des chiffres, à Carhaix tout particulièrement, ne peut laisser de doute à cet égard. Quant à la fécondité proprement sacerdotale du milieu carhaisien, elle pâtit sans doute de l'absence de collège dans la ville. Les élites carhaisiennes le déplorent de façon récurrente à la fin du XVIII^e siècle¹⁰⁶. Pourtant, la haute-Cornouaille proche offre une sorte de « collège par défaut¹⁰⁷ » – le petit séminaire de Plouguernével – mais

106. En témoigne le vœu suivant, au printemps 1789 : « qu'il soit établi un college en la ville de Carhaix pour l'éducation de la jeunesse ; qu'il y soit pareillement créé un présidial, attendu que cette ville est le centre de la Basse-Bretagne » (Arch. dép. Finistère, 38 G 11, délibération, 29 mars 1789). Le cahier de doléances du 1^{er} avril retranscrit dans les délibérations de la communauté de ville comporte la même revendication à l'article 2. ROUDAUT, Fañch (éd.), *Cahiers de doléances pour les États généraux de 1789*, Conseil général du Finistère/Centre de recherche bretonne et celtique, 1989, fascicule Carhaix. La ville n'était dotée que d'un maître d'école depuis le début du XVII^e siècle, à l'exemple d'Yves Pellée, « enseignant la jeunesse de Carhaix » mentionné dans un acte de baptême du 25 avril 1674.

107. JAFFRENOU, Andréi, « Des petites écoles au petit séminaire de Plouguernével, collège de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xcvm, 2020, p. 341-353. Disciple du père Maunoir, Maurice Picot, recteur de Plouguernével, conçu à partir de 1669 le projet d'y stabiliser une équipe de missionnaires qui assurerait en outre la formation des ordinands, des retraites pour les clercs ainsi que la cure de la paroisse. L'évêque accepta à condition qu'une maison s'ouvre aussi à Quimper, avec cinq missionnaires sur dix. De fait, la formation ultime des futurs prêtres se fit à Quimper mais la maison de Plouguernével fonctionna comme un « Petit Séminaire » qualifié en 1690 de « collège du pays ».

la formation qui y est prodiguée, tendue vers le débouché clérical, correspond sans doute mal aux attentes des familles de la bourgeoisie carhaisienne, désireuses d'un collège plus classique. Leurs rejets vont donc ailleurs : chez les Jésuites de Vannes où un certain nombre de Carhaisiens sont repérés à la fin du ^{xvii}^e et au début du ^{xviii}^e siècle¹⁰⁸ ; plus tard, au collège de Quimper à l'instar du jeune La Tour d'Auvergne.

Un autre facteur d'affaiblissement religieux peut tenir à une certaine atonie de la vie paroissiale. L'environnement matériel du culte ne semble pourtant pas en cause, Saint-Trémeur participant de la plupart des évolutions repérables dans les églises urbaines du ^{xviii}^e siècle. Comme ailleurs, les tombes désormais prosrites cèdent la place aux bancs loués par la fabrique (18 bancs, pour 58 places, sont numérotés en 1748¹⁰⁹), il est question de refaire le pavage et d'établir un autel à la romaine « afin de procurer au public la satisfaction de voir et d'entendre l'office divin », le lutrin des chœurs étant déplacé dans l'arrière-chœur¹¹⁰ (1774). Plus qu'ailleurs peut-être, les notables de la fabrique et de la municipalité veillent à l'entretien des cloches car « combien n'est-il pas désagréable d'être privé d'une des plus belles sonneries qu'il soit en Basse-Bretagne¹¹¹ ! » (1783). L'orgue de la collégiale leur est précieux et ils mettent tout en œuvre pour s'assurer les services d'un organiste dont le traitement est assuré moitié par la fabrique, moitié par la ville¹¹². Mais le bilan, en termes proprement pastoraux, est sans doute plus incertain. En 1774, la fabrique fait état de « la nécessité d'avoir en cette ville une messe de grand matin les dimanches et fettes comme il s'en dit dans toutes les villes¹¹³ » : on devine combien une telle innovation bouscule des équilibres subtils – de temps, d'espace, d'argent, de préséance et de susceptibilités... – entre le chapitre des chanoines, les prêtres de chœur et le recteur¹¹⁴. À hauteur de 1780, de réelles faiblesses dans l'encadrement pastoral sont pointées par le dernier évêque de Quimper, M^{gr} Conen de Saint-Luc, dans le carnet personnel qu'il tient lors de ses visites pastorales. Ce document

108. 8 Carhaisiens sont recensés à Vannes entre 1688 et 1790, dont 7 comme acteurs de pièces de théâtre ou ballets entre 1695 et 1748. Un seul est recensé après le départ des Jésuites alors que les listes d'élèves sont bien plus complètes après 1762 : tout laisse imaginer que les Carhaisiens vont désormais à Quimper. Voir JIQUEL, Frédéric, *Les élèves du collège Saint-Yves de Vannes (1688-1790) : du recrutement à la carrière ecclésiastique*, dactyl., mémoire de maîtrise d'histoire, Georges PROVOST (dir.), Université Rennes 2, 1998.

109. Arch. dép. Finistère, 38 G 10, « Liste des numéros des bancs de la fabrique », 1748.

110. *Ibid.*, 38 G 9, délibération, 31 janvier 1774.

111. *Ibid.*, 38 G 10, délibération, 26 janvier 1783.

112. *Ibid.*, 38 G 10, délibérations, 17 août 1783, 31 août 1783, 5 octobre 1783, 12 décembre 1784, 17 juillet 1785.

113. *Ibid.*, 38 G 9, délibération, 17 juillet 1774.

114. Une querelle de préséance vient le rappeler en 1776 (*ibid.*, 38 G 9, délibérations, 21 avril et 6 mai 1776).

exceptionnel, étudié par Andréi Jaffrenou en 2014¹¹⁵, constitue un véritable fichier des prêtres de haute-Cornouaille, et donc de Carhaix. Au cours de la visite de 1779, l'évêque porte un jugement très contrasté sur les neuf prêtres qui officient dans la paroisse et ses trèves :

Nom	Âge	Né à	Fonction	Appréciation de l'évêque
Mathurin Blanchard	48	Saint-Caradec	chanoine et recteur	« À du mérite et de la vertu, il est riche de patrimoine. Sçait mal le breton. S'est conduit ridiculement dans bien des occasions... N'est ny aimé, ny estimé à Carhaix, honneste homme cependant mais très borné »
Michel Guillaume Paullou	38	Carhaix	chanoine	« Bon sujet... Il a de la difficulté à parler... Les registres de Plouguer sont indignement tenus... Il a promis de faire mieux, et avant que je parte de Carhaix, il a refait à ses frais tous les registres... »
Honoré Jourand	73	Carhaix	chanoine	« Bon cœur, ignorant et inutile, yvrogne scandaleux interdit tous les ans à ce sujet... »
Louis Jegouic	34	Neulliac	chanoine	« Homme instruit, teste ardente, esprit faux et dangereux, capitulant à l'excès, intéressé et processif... Il a paru yvre plusieurs fois... »
Henry Quervé	31	Saint-Mayeux	curé de la trêve de Saint-Quijeu	« A toujours été à Carhaix. Sujet excellent propre à tout. Zèle, talents, piété, amour de l'étude... Il est nécessaire à Carhaix où il fait presque toute la besogne bretonne »
Pierre-Jean Le Parc	62	Treffrin	curé de la trêve de Treffrin	« Honneste homme, talens très bornés. Il est paralysé ».
M. Le Rousseau	53	Châteauneuf-du-Faou	directeur des Ursulines	« A été jésuite. Sujet de distinction en tout genre »
M. Le Du	?	?	directeur des Hospitalières	« Très bon prêtre, à placer ».

Les quatre prêtres qui forment le chapitre de la collégiale, originaires de la ville ou des environs, sont tous sévèrement jugés : le chanoine recteur est flétri pour son insuffisante maîtrise du breton, que l'évêque tient pour dirimante dans une ville où la moitié de la population est bretonnante aux dires du curé concordataire en 1812¹¹⁶. Le chapitre peut certes compter des esprits intelligents mais ils sont volontiers

115. JAFFRENOU, Andrei, *Le clergé de Haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime*, 2 vol., dactyl., mémoire de master 2 d'histoire, Georges PROVOST (dir.), Université Rennes 2, 2014. Ce document conservé aux Arch. diocésaines Quimper (6 AA 13, p. 87-93 pour Plouguer et Carhaix) avait fait l'objet d'une première analyse par le LE FLOC'H, Jean-Louis, chanoine « Aperçus sur le clergé de Cornouaille dans la dernière décennie de l'Ancien Régime », dans *La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution*. Actes du colloque de Brest, 28-30 septembre 1988, Brest-Quimper, Centre de recherche bretonne et celtique/Société archéologique du Finistère 1989, article réédité dans LE FLOC'H (chanoine Jean-Louis), *Le diocèse de Quimper entre Révolution et Séparation*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 2022, p. 31-45.

116. « À Carhaix, près de 1800 âmes, près de la moitié de la population est bretonne, je ne puis ni catéchiser, ni prôner en breton », écrit le curé J. Le Coz (Arch. diocésaines Quimper, 1 P 24, lettre à l'évêque, 3 janvier 1812).

indociles : ils ne plaisent guère à l'évêque qui n'a, par ailleurs, guère de prise sur eux puisqu'ils sont titulaires de leur prébende, le plus souvent par transmission familiale. Les autres prêtres présents sur le territoire de la paroisse reçoivent des appréciations plus contrastées. Il n'y a rien à attendre de l'un des prêtres habitués et un autre est trop vieux... mais l'évêque dit compter sur trois bons sujets : le jeune « curé » de Saint-Quiyeau compense les déficiences de ses confrères en faisant « toute la besogne bretonne à Carhaix ». Mais les plus favorablement notés sont les directeurs des deux couvents de femmes, dont l'un est ancien jésuite (la Compagnie a été dissoute à cette date). Au-delà des individus et de leurs défauts individuels (sur lesquels on s'abstiendra de gloser, tant la nature de la source est partielle), il est patent que l'évêque privilégie un certain profil de prêtres : ceux qui sont soumis à son autorité et sont vraiment adonnés au ministère pastoral, dans la ville ou les couvents. Aussi l'évêque n'a-t-il que louanges pour les directeurs des deux couvents féminins, qu'il a nommés lui-même : nul doute qu'il ne s'y sente infiniment plus à l'aise qu'à Saint-Trémeur.

Le regard épiscopal, aussi orienté soit-il, vaut d'abord par la sincérité qu'autorise un carnet confidentiel. Il révèle peut-être surtout combien les structures religieuses de Carhaix – avec ces chanoines trop indépendants – semblent inadaptées à un encadrement pastoral comme on l'entend à la fin du XVIII^e siècle. Sans fard, il lève aussi le voile sur des divergences de sensibilité entre le prélat – dévot proche des jésuites, connu, par ailleurs, pour son hostilité active à la franc-maçonnerie – et un prêtre comme le recteur Mathurin Blanchard dont le profil est tout autre : sous-principal du collège de Quimper après le départ des Jésuites, il y a côtoyé des esprits gallicans comme Denis Bérardier¹¹⁷ ou Claude Le Coz, futur évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et l'on sait que le collège fut un foyer de prêtres constitutionnels. Comment ne pas relever que Mathurin Blanchard fut à la Révolution non seulement jureur mais un véritable « curé rouge » très radical dans ses choix politiques, en particulier contre les autorités civiles qu'il jugeait trop modérées ? À l'inverse, les deux communautés de religieuses s'opposèrent, avec leurs directeurs respectifs, à la Constitution civile du clergé. L'un d'entre eux, « M. Rousseau » dont M^{gr} Conen de Saint-Luc faisait un éloge inconditionnel, n'est autre que le bienheureux Vincent-Joseph Le Rousseau de Rosencot, future victime du massacre des Carmes en septembre 1792¹¹⁸. La rude franchise du carnet épiscopal révèle ainsi, une décennie avant la déchirure, l'existence de

117. Principal du collège de Quimper, Denis Bérardier s'opposa à M^{gr} Conen de Saint-Luc. Voir LE FLOC'H, Jean-Louis, « Conflits entre Denis Bérardier et l'évêque de Quimper (1776-1778) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 225-234, article réédité dans LE FLOC'H (chanoine Jean-Louis), *Le diocèse de Quimper...*, *op. cit.*, p. 47-57.

118. Je remercie le père Hervé Queinnec pour avoir relevé cette coïncidence.

profondes divisions ; elles sont sans doute une autre fragilité du « système catholique » de Carhaix à la fin de l'Ancien Régime¹¹⁹.

Carhaix a donc connu, au XVII^e siècle surtout, une Réforme catholique apparemment puissante mais en réalité fragile car reposant sur un milieu dévot de pérennité trop incertaine. Il en résulte que lorsque celui-ci n'est plus aussi agissant, ou plus aussi nombreux, le système ne tarde pas à se lézarder. Contrairement à ce qui se passe le plus souvent en Bretagne¹²⁰ où le catholicisme dévot bénéficie d'un relais bourgeois ou paysan suffisamment net pour permettre la continuité¹²¹, Carhaix illustre une précoce voie de rupture : sans doute parce que le milieu tant ecclésiastique que bourgeois est à la fois plus restreint et plus clivé¹²², avant même que la décennie révolutionnaire ne le voie « s'entre-dévorer » entre patriotes modérés, révolutionnaires plus radicaux et réfractaires¹²³. L'interprétation mériterait, sans nul doute, d'être précisée sur certains points, les élites urbaines n'étant pas le tout de la personnalité religieuse de la cité : nous mesurons mal ce qu'il en est des franges plus populaires de la ville (notamment les artisans) sur lesquels le curé concordataire tiendra des propos si sévères en 1805. Mais l'avenir proche se dessine déjà assez nettement. La Révolution simplifie sans doute la situation religieuse de Carhaix, en mettant à bas un système hérité dont l'obsolescence était patente mais elle ajoute des complexités nouvelles : la ville se voit marginalisée dans le nouveau département-diocèse ; Carhaix et Plouguer forment désormais deux paroisses distinctes mais la séparation n'est pas forcément plus simple que l'ancienne l'imbrication¹²⁴. À l'évidence, le catholicisme carhaisien aborde l'époque contemporaine dans des conditions plus difficiles qu'ailleurs.

Georges PROVOST

Maître de conférences d'histoire moderne

Université Rennes 2 – Tempora

119. En 1730, le recteur Ernault se sentant mourir avait déposé chez les Ursulines les clés d'un cabinet contenant une somme d'argent lui appartenant (Arch. dép. Finistère, 2 B 384, inventaire après-décès du 3 juin 1730) : une telle connivence entre le recteur et un couvent féminin de la ville ne serait sans doute plus de mise à la fin de l'Ancien Régime.

120. Avec de notables exceptions, notamment le Trégor dont l'évolution est décrite par Georges Minois en termes partiellement comparables.

121. Voire ces regains de vocations qui s'observent souvent dans les années qui précèdent la Révolution.

122. En l'absence, cependant, de loge franc-maçonne connue dans la ville.

123. HEMON, Prosper, *Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution*, Rennes, Société des Bibliophiles bretons, 1912.

124. « Jamais les pasteurs de Carhaix et de Plouguer ne s'entendront » rapporte une correspondance de 1829 citée par LE GALLO, Yves, *Clergé, religion...*, *op. cit.* p. 146.

RÉSUMÉ

L'ampleur du détachement constaté à Carhaix à l'époque contemporaine invite à poser la question de la personnalité religieuse de la ville durant les deux siècles qui précèdent la Révolution. Les archives disponibles permettent de préciser notablement nos connaissances, en particulier sur la collégiale Saint-Trémeur qui est d'abord l'église de la ville, dans un délicat équilibre entre les chanoines et le « vicaire perpétuel » qui n'est autre que le recteur de Plouguer. Les précoces inflexions tridentines de la vie liturgique, la densité des établissements religieux (en particulier les trois fondations conventuelles du ^{xvii}^e siècle), les nombreux prêtres, l'existence d'un actif milieu dévot émanant des élites locales (tout en bénéficiant de protections haut placées) attestent que Carhaix a connu une Réforme catholique qui n'a rien à envier aux autres villes bretonnes. Il est vrai, cependant, que l'élan dévot retombe très nettement au ^{xviii}^e siècle, comme en témoignent le fort recul de la majorité des couvents, le moindre engagement religieux des élites de la ville, les divisions au sein du clergé qui préfigurent les déchirements à venir.

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Póher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Póher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Póher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle
le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Póher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues
celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obèses de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE